

RÉNOVONS !

*Habitat en centre-ville,
agissons ensemble*

Bailleurs !

Pensez à la **rénovation
énergétique** de
votre **logement locatif** !

La Communauté de
communes de Petite Camargue
vous accompagne :



► **Conventionnez** votre
logement locatif
pendant 6 ans

► Location réservée à titre de
résidence principale
pour les locataires

► Pour des travaux
d'économie d'énergie,
d'autonomie et de
réhabilitation complète

► **04 65 84 65 92** ◀

renovons@cc-petitecamargue.fr

